

LE PLURIEL TRANSCATÉGORIEL /-ke'/ EN NAHUATL : CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DE LA RELATION "ÊTRE "/" AVOIR"

MICHEL LAUNEY

Université de Nancy-II

1. Les descripteurs de langues connaissent bien ce dilemme quels que soient les principes méthodologiques dont on se réclame, et l'ordre d'exposition adopté, on a des morphèmes et des phénomènes dont on ne sait où l'on doit en traiter. Et après tout, c'est peut-être une gageure que de prétendre présenter sous la forme d'un traité, nécessairement linéaire dans son développement, un système dont les éléments entretiennent des rapports d'intrication.

Le dilemme se présente souvent sous la forme suivante : on est en présence de deux domaines bien caractérisés et séparés sur le plan morpho-syntaxique (par exemple deux classes flexionnelles, ou deux catégories grammaticales) : tout naturellement on songe à en faire deux chapitres distincts. Mais il apparaît que se produisent des empiètements. On se trouve donc pris entre le risque d'incomplétude (parler de la catégorie 1 sauf là où elle interfère avec la catégorie 2) et celui de répétition (parler dans les deux chapitres du morphème ou du trait "transcatégoriel").

Mais de la conscience d'un embarras méthodologique naît une

stimulation théorique. Le caractère transcatégoriel du phénomène vient peut-être d'une conception étriquée des catégories, et il peut être la trace d'un problème insuffisamment reconnu dans le cadre habituel d'analyse¹. Il se peut qu'à un moment l'on ne puisse échapper à la nécessité de prendre des décisions cruciales quant à la forme de la description : si les possibilités de généralisation ouvertes se trouvent en contradiction avec des contraintes d'ordre pédagogique, le choix n'est pas tracé d'avance. Mais quel qu'il doive être en fin de compte, il s'avère que l'analyse distributionnelle gagne à ne pas être conçue sous son aspect le plus étroit : elle est une précaution méthodologique qui ne dispense pas le linguiste de sa tâche principale : mettre en lumière la nature des opérations qui sous-tendent l'activité langagière.

2. C'est un phénomène de cet ordre que nous allons examiner : il s'agit des mots, qui en nahuatl "classique", ont leur pluriel en **/-ke'**. Nous allons décrire les faits (2.) puis montrer comment ils se regroupent (3. et 4.). Enfin, nous nous poserons le problème de leur unité, dans un cadre général d'interprétation (5.).

Le pluriel nahuatl, restreint en principe aux animés (avec quelques extensions anthropomorphiques), présente des formations assez diverses que les grammairiens de toutes époques se bornent à signaler, sans chercher à les regrouper ou à les analyser. Il est cependant remarquable qu'elles se terminent toutes soit en **/-n/** (**/-n/**, **/-tin/**, **/-kān/**, **/-wān/**), soit en **/-'/** (**/-'/**, **/-i'/**, **/-me'/**, **/-ke'/**). Certes, la plupart de ces formes sont insécables en surface : une analyse explicative ressortirait pour l'essentiel à la grammaire historique, à une "philologie nahuatl" que l'absence de documents très anciens et le relatif éloignement des langues apparentées rendent difficile. Pourtant, on peut se demander si le parti-pris factuel des grammaires ne contribue pas paradoxalement à masquer des faits qui, pour se manifester d'une manière quelque peu détournée, n'en constituent pas moins des évidences synchroniques.

Nous laisserons de côté le problème du regroupement des pluriels en **/-n/** et des pluriels en **/-'/**, et nous nous attacherons au seul suffixe **/-ke'**. Ce suffixe, que l'orthographe traditionnelle écrit **-que**, **-quê** ou **-queh** (selon la graphie de

¹ Un exemple très simple en français : *de* appartient indubitablement à la classe paradigmatique des prépositions, et en même temps joue un rôle important dans la détermination des noms (partitif, quantificateurs) : une fiche sur *de* devra intégrer tous ses emplois et donc empiéter sur le problème du "cas" et celui de la détermination. C'est alors qu'on pourra se demander si la détermination ne fait pas appel à des opérations comparables aux relations casuelles et tout particulièrement spatiales : l'apparition d'un phénomène analogue dans d'autres langues (p.ex. l'existence de cas partitifs ou l'utilisation partitive de certains cas) en est d'ailleurs un indice précieux.

l'occlusion glottale), apparaît dans des contextes apparemment très divers et s'oppose à un singulier qui peut être marqué par l'un des trois suffixes : zéro, /-k/, /-ki/. Le deuxième au moins suggère la segmentation correcte /-k-e'/. Le premier est une variante du suffixe de pluriel /-'/, et /-k/ le morphème qui fait problème. Nous transcrivons dès maintenant cette segmentation, que nous justifierons plus loin.

Les formes présentant cette morphologie sont les suivantes :

(A) des mots nommés "adjectifs" dans les grammaires, et qu'on peut subdiviser ainsi :

(A1) en /-k/ (peu nombreux : nous en avons relevé une quinzaine dans le dictionnaire de R. Siméon), dont la partie radicale n'est en général pas autrement attestée, sinon pour donner également des verbes dérivés : **poýē-k** "salé", **čiči-k** "amer", **seli-k** "vert, florissant" (**seli-ya** "reverdir")². Quelquefois la base est un radical nominal : **istā-k** "blanc" (**ista-ǀ** "sel"), **sē-sē-k** "froid" (**se-ǀ** "glace", avec redoublement)³.

Pluriel : **istā-k-e'**, etc.

(A2) en /-ti-k/ sur radical nominal. Le procédé est très productif : **te-ti-k** "pétrifié" (**te-ǀ** "pierre") ; **k^waw-ti-k** "élevé" (**k^wawi-ǀ** "arbre") ; **ǀil-ti-k** "noir" (**ǀil-li** "encre") ; **něš-ti-k** "gris" (**něš-ǀi** "cendre"), etc. Ces "adjectifs" marquent l'attribution à une entité d'un caractère spécifique correspondant au nom radical. Les objets ainsi qualifiés ont des propriétés de **teǀ**, **kwawiǀ**, etc., sans qu'on puisse simplement en dire qu'ils sont **teǀ**, **k^wawiǀ**, etc.

Pluriel : **k^waw-ti-k-e'**, etc.

(A3) en /-wa-k/ sur base verbale en /-wa/ : ils marquent des états dont le verbe représente la genèse : **čikā-wa-k** "fort", **kacā-wa-k** "sale", **tomā-wa-k** "gros", **kanā-wa-k** "mince" (**ni-čikā-wa** "je me renforce", **ni-kacā-wa** "je me salis", etc.⁴).

Pluriel : **čikā-wa-k-e'**, etc.

² Certains de ces "adjectifs" ne s'appliquent qu'à des inanimés et n'ont donc pas de pluriel ; l'unité de la formation est quand même attestée par ceux qui s'appliquent à des animés, et qui ont bien un pluriel /-k-e'/.
³ /ǀ/ note l'affriquée latérale réalisée [tʃ]. Nous ne traiterons pas des problèmes posés par le suffixe nominal dit "absolu", dont les variantes sont /-ǀ/ (après voyelle), /-hi/ (après /l/), /-ǀi/ (après toute autre consonne).

⁴ Ces verbes ont des homonymes transitifs qui sont les causatifs correspondants : **ni-k-čikāwa** "je le renforce", etc.

(A4) en **-yo'** sur radical nominal : ils marquent que l'objet désigné par le nom radical entre dans la constitution (au sens large) de celui auquel s'applique l'"adjectif" : **naka-yo'** "carné, fait de chair" (**naka-ʕ** "viande") ; **omi-yo'** "osseux, fait d'os" (**omi-ʕ**) ; **ʕāka-yo'** "peuplé, populeux" (**ʕāka-ʕ** "homme") ; **te-yo'** "pierreux" (**te-ʕ**) ; **ā-yo'** "aqueux, composé d'eau" (**ā-ʕ**), etc.

Pluriel **naka-yo'-k-e'**, etc.

(B) Des mots dits souvent "noms d'agent", en **/-k/** ou **/-ki/** dérivés de verbes : **ʕa-nāmaka-k** "vendeur" (**nāmaka** "vendre"⁵), **tē-yakān-ki** "chef, dirigeant" (**yakāna** "mener"), **ʕa-malīn-ki** "cordier" (**malīna** "tordre, tresser"), **ʕa-piš-ki** "gardien" (**piya** "garder"⁶). Cette forme est particulièrement fréquente sur les verbes pourvus de l'incorporation "saturante", procédé par lequel on préfixe au verbe un radical nominal représentant un objet "générique" (référant à une classe d'entités) : **kal-piš-ki** "gardien de maison" (**kal-li**), **ʕaʕkal-nāmaka-k** "vendeur de galettes" (**ʕaʕkal-li**), **kāk-čiw-ki** "fabriquant (**čīwa** "faire") de chaussures (**kāk-ʕi**), etc.

Bien que les noms d'agent (et même, plus précisément, les noms de métier) soient le domaine privilégié de cette formation, elle n'est pas restreinte à cette zone sémantique : **mik-ki** "mort, décédé" (**miki** "mourir") ; **k^walān-ki** "irrité" (**k^walāni** "se fâcher"), etc. Les "noms en **/-k(i)/**" marquent donc un état lié à la réalisation d'un procès ou d'une classe de procès : c'est seulement si ce procès est agental qu'on a un nom d'agent ; et on a un nom de métier dans le cas particulier mais privilégié où il s'agit d'une activité socialisée.

Pluriels : **ʕa-piš-k-e'**, **ʕa-nāmaka-k-e'**, etc.

(C) Des "noms de possesseur" présentant sur radical nominal un suffixe **/-e'/** ou **/-wa'/** : **kal-e'** "propriétaire, possesseur de maison" (**kal-li**) ; **nān-e'** "qui a une mère" (**nān-ʕi**) ; **mīl-e'** "possesseur de champs" (**mīl-li**) ; **mi-wa'** "qui a des flèches" (**mi-ʕ**) ; **ā-wa' tepē-wa'** "citadin" (lit. "possesseur de l'eau et de la montagne", le composé **āʕ tepēʕ**, couramment contracté en **āltepēʕ**,

⁵ Les verbes transitifs doivent toujours comporter un préfixe objet qui, à la 3e personne définie, est de forme **k(i)-** : **ni-k-nāmaka ʕaʕkal-li** "je vends des galettes", et non ***ni-nāmaka ʕaʕkal-li** ; en cas d'indéfinition de l'objet, on a **ʕa-** (pour les inanimés et l'animé non-humain), ou **tē-** (pour les humains) : **ni-ʕa-piya** "je garde" (quelque chose, des choses) **ni-tē-yakāna** "je dirige (des gens)". Sur les conditions de la syncope de /a/, voir ci-dessous sous (F).

⁶ /y/étant dévoisé en /ʕ/ en fin de syllabe.

désignant la ville). La notion de "possesseur" est évidemment à prendre dans un sens très large.

Pluriels : **kal-e'-k-e'**, **mi-wa'-k-e'**, etc.

(D) Les noms isolés **wēwet** "vieillard", **ilamat** "vieille femme" :

pluriel **wēwet-k-e'**, **ilamat-k-e'**.⁷

(E) Quelques "adjectifs indéfinis" à suffixe zéro ou **/-ki/** : **iyō'** "seul" ; **iw** ou **iwki** "semblable" ; **ami'** "tel" (dans **kēn ami'** "de quelle nature", litt. "comment tel").

Pluriels : **iyō'-k-e'**, etc.

(F) Le parfait de tous les verbes. Il est construit sur radical apocopé (la voyelle finale disparaît), à moins que l'on ne soit dans un radical à consonne forte. Sont définis comme tels ceux qui présentent en position préfinale un groupe de consonnes, ou qui se terminent par **/-ʎa/**, **/-ka/**, et, dans certains cas **/-ya/**, **/-wa/**, **/-na/** (intransitifs), ou sont des monosyllabes terminés en **/-i/**, ou enfin se terminent en **/-o**⁸. Les radicaux "à consonne forte" ont en surface au parfait **/-k/** au singulier, **/-k-e'** au pluriel.

Ex. : **čōka-k** "il pleura", **ki-ʎaso'ʎa-k** "il l'aima", **temō-k** "il descendit", **ki-k^wī-k** "il le prit", etc. ; plur. **čōka-k-e'** "ils pleurèrent", etc.

Sur tous les autres verbes on a l'apocope de la voyelle finale avec suffixe zéro au singulier, **/-k-e'** au pluriel.

Ex. : **koč** "il dort" (**koči**) ; **ki-piš** "il le garda" (**piya**, v.note 6) ; **ki-čīw** "il le fit" (**čīwa**). Pluriel : **koč-k-e'**, **ki-piš-k-e'**, etc.

Lorsque le phonème préfinal est une voyelle, on a une occlusion glottale en plus de l'apocope ; de même (sans apocope) dans les monosyllabes terminés par **/-a/**. Elle se maintient au pluriel : **ki-seli'** "il le reçut" (**selia**) ; **ki-polo'** "il le perdit" (**poloa**) ; **ki-k^wa'** "il le mangea" (**k^wa**), etc. Pluriel : **ki-seli'-k-e'**, etc.

⁷ L'absence de relâchement de l'occlusion enfin de mot peut produire dans cette position une confusion entre **/t/et /ʎ/** : d'où les notations **huehue,ilama** dans les textes qui ne transcrivent pas **/ʎ/** ; mais le **/t/** réapparaît toujours au pluriel : **huehuetque, ilamatque**.

⁸ Il semble qu'on puisse faire remonter les **-o** finaux à des "contractions", dans certains contextes, d'une suite **/-wa/**.

(G) Le futur de tous les verbes. Il est formé en ajoutant un suffixe /-s/ au radical des verbes, maintenu intégralement sauf si le phonème préfinal est une voyelle, auquel cas la voyelle finale est apocopée⁹ : **čōka-s** "il pleurera" ; **temō-s** "il descendra" ; **koči-s** "il dormira" ; **ki-čīwa-s** "il le fera" ; **ki-polō-s** "il le perdra", etc. Pluriel : **čōka-s-k-e'**, **temō-s-k-e'**, etc.

(H) Le présent de trois verbes irréguliers : on a /-k/ au singulier : **on-o-k** "il est couché" ; **i'ka-k** "il est debout" ; **pilka-k** "il est pendu".

Pluriel : **on-o-k-e'**¹⁰, etc.

Remarque : les "adjectifs" et "noms" (A à E) ont une variante /-kā-/ du suffixe final, sur laquelle on peut effectuer les mêmes suffixations et dérivations que sur les radicaux nominaux ordinaires, à l'exception du suffixe nominal l'"absolu" /-ŕ/ ; en particulier :

/-cin/ honorifique : **ŕil-ti-kā-cin-ŕi** "personne noire vénérée", **ŕa-piš-kā-cin-ŕi** "gardien respecté" ; **kal-e'-kā-cin-ŕi** "estimé propriétaire" ; **ilamat-kā-cin-ŕi** "honorabile vieille" ; **kēn ami'-kā-cin-ŕi** "de quelle nature respectable", cf. **siwā-cin-ŕi** "honorabile femme".

/-yō-/ "abstrait" (v.4.2.) : **kal-e'-kā-yō-ŕ** "propriété" ; **ŕilti-kā-yō-ŕ** "noirceur" ; **ŕa-piš-kā-yō-ŕ** "gardiennage", cf. **siwā-yō-ŕ** "féminité".

/-w/ "possessif" (v.4.1.) : **no-ŕa-piš-kā-w** "mon gardien" ; **no-kal-e'-kā-w** "mon propriétaire" ; **no-wewet-kā-w** "mon vieillard", cf. **no-siwā-w** "ma femme".

/-ti/ verbes "factifs" (v. 3.1.) : **ŕa-piš-kā-ti** "faire le gardien" ; **kal-e'-kā-ti** "jouer le rôle de propriétaire", cf. **siwā-ti** "faire la femme".

3. Peut-on regrouper ces formations ? Au risque de paraître emprunter des chemins détournés, il nous semble nécessaire de nous appuyer sur quelques remarques concernant trois points de la grammaire nahuatl : l'identification des classes de mots, le système aspectuel, la morphophonologie.

3.1. L'opposition entre une classe de verbes et une classe de noms peut être établie sur la base, respectivement, de la sensibilité et de la non-

⁹ Dans certains cas, qui ne sont pas pertinents pour cette étude, la voyelle précédant /-s/ est allongée.

¹⁰ Le préfixe **on-** marque un mouvement extroverse (cf. allemand **hin-**) ; ce "mouvement" peut être métaphorique. Ici, le sens en est très affaibli et l'apparition de **on-** semble bien avoir pour principale fonction d'"étouffer" le radical monosyllabique **-o-**.

sensibilité aux catégories de temps, aspect et mode. Cette définition est implicite dans les dénominations traditionnelles. Cela dit, l'une et l'autre classe peuvent se prêter à des emplois prédicatifs et à des emplois actantiels. Nous empruntons ici à Tesnière¹¹ le terme d'*actant* pour regrouper le "sujet" et les "compléments" non circonstanciels : les verbes intransitifs, transitifs et bi-transitifs seront appelés respectivement verbes à un, deux, trois actants. On pourrait aussi adapter de la logique la notion d'*argument* d'un prédicat et parler de prédicats à un, deux, trois arguments... Quoi qu'il en soit, il est regrettable que la grammaire traditionnelle n'ait pas forgé un terme et que nous devions ici justifier une notion qui, somme toute, est assez triviale. Il est vrai que la frontière entre "actants" et "circonstants" n'est pas toujours claire chez Tesnière, non plus d'ailleurs que celle entre "complément d'objet indirect" et "complément circonstanciel" dans la grammaire traditionnelle. On nous pardonnera de laisser ouvert le problème de leur identification dans les autres langues, et de nous contenter de définir ici pour le seul nahuatl les actants comme ceux des termes qui sont représentés dans le mot prédicatif par un préfixe pronominal : à quelques règles d'effacement près, qui ne sont pas pertinentes ici, et moyennant la forme zéro du préfixe sujet de 3e personne, le verbe (ou le nom si le prédicat est nominal) devra comporter autant de préfixes qu'il a de "places" d'actant¹².

On peut ainsi avoir aux diverses personnes :

ni-čōka, ti-čōka, čōka (ou peut-être plutôt **∅-čōka**) "je pleure, tu pleures, il (elle) pleure", etc.

ni-łāka-ł, ti-łāka-ł, (∅-)łāka-ł "je suis, tu es, il est (c'est) un homme".

Le caractère verbal de **(∅-)čōka** est défini, non par son emploi prédicatif, mais par la possibilité d'adjonction de suffixes aspecto-temporels¹³.

Comme l'emploi prédicatif, l'emploi actanciel est attesté pour les deux classes de mots :

ni-k-itta in łāka-ł "je vois l'homme"¹⁴

¹¹ *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, 1959.

¹² v. note 5. On pourrait également emprunter à Tesnière la notion de *valence* adaptée de la chimie.

¹³ D'un autre côté, le caractère nominal de **łāka-ł** est garanti par la présence du suffixe **-ł** ; mais certains noms ne présentent pas ce suffixe.

ni-k-itta in čōka "je vois celui/celle qui pleure" (et, aux autres "temps" : ...**in čōka-k** "celui qui a pleuré", ...**in čōka-s** "celui qui va pleurer", etc.).

On peut d'ailleurs avoir une interversion des rôles généralement reconnus comme caractéristiques des noms et des verbes :

lāka-ŕ in čōka "c'est un homme qui pleure", "ce(lui) qui pleure est un homme", ou **lāka-ŕ** est prédicat et **čōka** actant (sujet du prédicat nominal).

On a donc, avec les noms comme avec les verbes, des mots fondamentalement prédicatifs. Leur emploi en fonction actancielle peut être considéré comme le résultat d'une opération (si l'on veut d'une transformation dans le sens habituel de ce terme) que nous proposons d'appeler *actantialisation*¹⁵. On peut la formaliser de diverses manières, et paraphraser intuitivement par "celui qui...", "celui que...", "un qui...", "un que..." ("celle qui...", "ceux qui..." etc.). Cette paraphrase est en français une nécessité pour l'actantialisation d'une forme verbale, mais elle est utilisable aussi pour un nom (**in lāka-ŕ** "celui qui est un homme", "qui est homme"). On doit aussi considérer que le mot **lāka-ŕ** dans ce cas comporte un préfixe zéro de 3e personne sujet, tout comme **čōka**¹⁶ : autrement dit, que la relation prédicat-actant dans la phrase est bâtie sur la coréférence de deux places d'actant, l'une dans le prédicat central et l'autre dans le prédicat actantialisé : dans nos exemples, il s'agit de la coréférence des places marquées par le préfixe objet /-k-/ de **itta** "voir" et le préfixe sujet (zéro) de **lāka-ŕ** "être homme" ou de **čōka** "pleurer".

Il semble que deux phénomènes viennent en nahuatl corroborer l'idée selon laquelle les syntagmes nominaux sont introduits par l'opération ainsi dégagée :

a) l'actantialisation peut opérer ailleurs qu'à la 3e personne. On a alors le préfixe requis dans le prédicat central comme dans l'actant :

¹⁴ **in** est un déictique dont une partie des emplois recouvrent ceux de l'article défini français. Nous cessons de transcrire le préfixe zéro dans les exemples, mais il est bien entendu que les noms et les verbes sans préfixe pronominal en surface doivent être interprétés comme des prédicats (éventuellement actantialisés, v. plus loin) à la 3e personne.

¹⁵ Néologisme proposé pour éviter l'ambiguïté de *nominalisation*, qu'on a peut-être intérêt à réserver pour les cas où c'est tout un schéma de phrase qui fonctionne comme actant (cas des propositions complétives).

¹⁶ A moins qu'on ne fasse une analyse différente de l'absence superficielle de préfixe à la 3e personne : mais on aura de toutes façons la même analyse pour le nom et pour le verbe.

In (θ-)Teo-λ (θ-)tec-itta in ti-λaka- "Dieu nous voit, nous les hommes" ("celui qui est Dieu nous voit, nous qui sommes hommes" : **λāka-**, pluriel de **λāka-λ** ; **ti-** et **-tēč-** préfixes de 1ère personne de pluriel, respectivement sujet et objet).

b) On ne peut avoir au vocatif le nom à la forme nue : **λāka-λ** est un énoncé assertif "c'est un homme", et ne peut être une interpellation "ô homme!" : pour cela, il faut un suffixe **/-é/** (accentué) : **λāka-λ-é**¹⁷.

Cette manifestation superficielle de la nature originellement prédicative des actants dans au moins une langue naturelle peut intéresser les logiciens, si l'on assimile les actants aux arguments d'un prédicat¹⁸. Si notre analyse est correcte, elle vaut aussi probablement pour les autres langues, bien que le phénomène soit en général morphosyntaxique moins clair.

Il reste aussi vrai universellement que les unités non soumises à l'aspect-temps se prêtent mieux que les autres à l'actantialisation ; et en corollaire que les catégories aspecto-temporelles et modales tendent à se regrouper sur le prédicat central. La tradition grammaticale a d'ailleurs bien reconnu ce phénomène, qui mériterait à lui seul une étude approfondie.

Ce qui nous concerne ici est le problème de l'existence d'une classe d'*adjectifs* en nahuatl. Dans les langues où une telle classe existe, il s'agit de mots qui se prêtent à la fois à des emplois prédicatifs ("attribut" - pourvu ou non d'une copule suivant la langue -) et de détermination de noms ("épithète"). Il y a probablement intérêt à considérer que le second emploi est dérivé du premier au moyen d'une opération d'*adjectivisation*, qui a été reconnue et explicitée par la grammaire transformationnelle¹⁹. Les adjectifs peuvent aussi (tels quels ou pourvus de morphèmes adéquats, suivant les langues) avoir des emplois actanciels ("adjectifs nominalisés"). Du point de vue

¹⁷ Les femmes usaient à l'époque classique d'un autre procédé : le transfert de l'accent de la pénultième à la dernière syllabe : mais l'opposition est maintenue. Une tournure réputée "vocative" n'est en fait rien d'autre que l'actantialisation à la 2e personne : **ni-mic-itta in ti-λāka-λ** "je te vois, homme" ("toi qui es homme").

¹⁸ L'introduction des noms comme résultat d'opérations sur des schémas prédicatifs est une idée curieusement assez peu répandue en linguistique, bien qu'elle soit, mutatis mutandis, triviale pour les logiciens ; v. cependant Bach, "Nouns and Noun Phrases" (in Bach & Harns : *Universals in Linguistic Theory*, Holt, Rinehart and Winston, 1968) et, sous une forme un peu différente, Dahl *Topic and Comment : a study in Russian and general transformational grammar*, Göteborg, 1969.

¹⁹ Une brève bibliographie dans Ruwet *Introduction à la grammaire générative* (1967) p. 405. - Si l'on veut éviter la confusion entre la *classe* morphologique des adjectifs et la *fonction* adjectivale, un terme comme "épithétisation" serait peut-être préférable à "adjectivisation".

morphologique, ils peuvent apparaître comme une sous-classe des noms (langues indo-européennes) ou des verbes (japonais).

Or en nahuatl, deux types de mots sont habituellement appelés "adjectifs". La première série, relativement peu nombreuse, a les caractéristiques morphologiques des noms (entre autres, le suffixe **-Ķ** ou ses variantes **-Ķi**, **-li**) : p.ex. **k^wal-li** "bon", **nel-li** "vrai", etc. Mais si la traduction par un adjectif français est naturelle en emploi prédicatif (**ti-k^wal-li** "tu es bon") ou adjectival (**k^wal-li Ķāka-Ķ** "bonne personne", **nel-li Ķa'tōl-li** "parole(s) véridique(s)"), une meilleure approximation serait peut-être "entité bonne", "entité vraie", etc. D'abord ils sont susceptibles d'emplois actanciels (**ni-k-i'toa in nel-li** "je dis la vérité" ; ensuite, l'adjectivisation peut être appliquée en principe sur n'importe quel nom : **pa'-Ķi šiwī-Ķ** "herbe médicinale", lit. "herbe (**šiwī-Ķ**) qui est un médicament (**pa'-Ķi**), **meši'ka-Ķ siwā-Ķ** "Mexicaine", lit. "femme qui est un être mexicain", etc. (et donc **k^wal-li Ķāka-Ķ** : "homme qui est une entité bonne", etc.²⁰).

D'un autre côté, l'adjectivisation porte très facilement sur des formes verbales : **in čōka siwā-Ķ** "la femme qui pleure", etc.

On a donc des *emplois* prédicatifs, actanciels ou adjectivaux, qui peuvent être tenus par des noms ou des verbes. Les classes de mots en nahuatl ne peuvent donc être définies selon des critères de fonction, mais seulement selon des critères morphologiques (sensibilité à telle catégorie grammaticale). Nous garderons donc présent à l'esprit le fait que des formes qui dans d'autres langues se traduisent par des noms ou des adjectifs peuvent appartenir à une classe qui n'est pas nominale ou adjectivale.

Ici se pose le problème de la deuxième série d'"adjectifs", ceux qui sont répertoriés plus haut en (A) de la liste. Nous verrons que (A4) et, d'un autre point de vue, (A1) posent des questions particulières. Pour (A2) et (A3), il s'agit très clairement de formes verbales - en l'occurrence des parfaits - marquant un processus stabilisé. Les verbes en **/-wa/** (intransitifs, cf.note 4) sont des radicaux "à consonne forte" : le parfait est donc superficiellement en **/-k/**. Les "adjectifs" (A2) sont, eux, les parfaits de verbes dénominatifs

²⁰ Resterait à montrer pourquoi **k^wal-li**, **nel-li** etc. ont une plus grande propension à l'adjectivisation. Ce n'est pas le rôle de cet article, et d'ailleurs le problème n'est pas neuf, puisqu'il correspond en grande partie à une distinction qui date d'Aristote (substance/accident). Intuitivement, on remarquera d'ailleurs la grande hétérogénéité des objets tombant sous un prédicat comme **k^wal-li**, face à la relative homogénéité de ceux qui tombent sous des prédicats comme **Ķāka-Ķ**.

en /-ti/ (v. ci-dessous 3.3. pour la morphologie) qui ont pour effet essentiel de conférer la catégorie de l'aspect à un prédicat nominal, ou, si l'on préfère, de passer d'un prédicat de propriété ou de dénomination à un prédicat de procès. L'imperfectif de ces verbes peut avoir une valeur aspectuelle :

a) progressive, p.ex. **počtēka-ti** "il fait du commerce, il s'adonne au commerce, il est dans le commerce" (**počtēka-ŕ** "marchand"), **ŕako'-ti** "être (provisoirement) esclave, tenir le rôle d'esclave, faire l'esclave" (**ŕako'-ŕi** "esclave")²¹

b) ingressive : **ŕāka-ti** "naître, devenir homme" (**ŕāka-ŕ**), **mal-ti** "être fait prisonnier" (**mal-li** : le sens peut aussi être : "être présentement prisonnier", comme dans les exemples précédents). Donc **te-ti** "faire la pierre/devenir pierre" ; **k^waw-ti** "faire l'arbre/devenir arbre" ; **ŕil-ti** "faire l'encre/devenir encre", etc. Dans une première analyse, on peut donc considérer que l'on a pour /-ti-k/, comme pour /-wa-k/, un processus stabilisé parce que mené à son terme : nous corrigerons cependant plus loin cette idée (3.2.). (Sur la forme **-tik** du suffixe, v. plus bas 3.3.).

Si ces formes verbales ont pu de bonne foi être considérées comme des adjectifs par les grammairiens, c'est sans doute à cause de leur traduction en espagnol ou en français. En cela il y a, comme souvent, imposition à une langue de catégorisations qui lui sont extérieures. La critique est fondée. Mais elle est sans doute moins fructueuse pour la linguistique que la question : pourquoi cette correspondance de langue à langue entre formes verbales et forme "nominales" ou "adjectivales" ? La réponse dépasse probablement le cadre d'une langue particulière, et doit s'insérer dans celui d'une théorie générale de l'aspect, dont nous verrons comment elle s'applique au nahuatl.

3.2. Le problème général de l'aspect est suffisamment bien connu et étudié pour que nous puissions nous contenter de quelques remarques sur les relations du parfait et de l'aoriste. On connaît les langues à deux aspects principaux (inaccompli / accompli, imperfectif / perfectif, infectum / perfectum, etc.) opposant en gros²² un procès en déroulement et un procès achevé. Si l'on assimile le déroulement d'un procès à un segment de l'axe temporel limité par une borne gauche (commencement) et une borne droite (achèvement),

²¹ On reconnaît les prédicats nominaux à l'instrumental dans les langues slaves.

²² Dans les détails, il peut en effet y avoir des différences : en particulier dans l'expression de l'itération qui, suivant les langues, est compatible ou non avec le perfectif.

l'imperfectif correspond à une référence à un moment situé entre les bornes, et le perfectif à une référence à un moment situé en dehors des bornes, à droite de la borne droite. Le moment de référence peut être celui de l'énonciation, mais il peut être aussi être transféré²³. La troisième position possible (hors bornes, à gauche de la borne gauche) semble bien correspondre à la forme dite "futur" en nahuatl : elle indique qu'on envisage la réalisation d'un processus alors qu'elle n'a pas encore commencé ; elle a bien entendu de fortes implications modales (de type "vouloir" ou "devoir") - phénomène qui n'est pas sans parallèles bien connus dans les langues européennes - ; en tout cas, le "futur" nahuatl ne correspond pas à un transfert vers l'avenir.

On connaît aussi les langues à trois aspects imperfectif, perfectif, aoristique. Dans de tels systèmes (l'un des plus clairs est celui du grec ancien), l'aoriste oscille paradoxalement entre le récit d'événements révolus, l'expression des faits ponctuels, et celle des "vérités générales" intemporelles (aoriste dit "gnomique"). En fait, il y a un trait commun à ces trois valeurs : l'annulation des phénomènes aspectuels ordinaires, caractérisés par le rôle des "bornes" qui définissent un "intérieur" et un "extérieur" du procès. L'aoriste de récit envisage le procès dans l'intégralité de son déroulement, en en posant simultanément la borne gauche et la borne droite. On voit bien à ce propos la relation avec le perfectif : il y a en commun que la borne droite est atteinte (le procès est achevé) et c'est pourquoi dans les langues à deux aspects les valeurs aoristiques de ce type sont exprimées par le parfait²⁴. Mais le parfait proprement dit exprime la relation entre la borne droite et le moment de référence (la borne gauche est de peu d'importance), alors que l'aoriste exprime simplement la complétude du procès de sa phase initiale à sa phase finale (c'est la relation au moment de référence qui perd son importance).

Or, si l'on pose simultanément les deux bornes, on a bien la même opération que dans l'expression du "ponctuel", où par nature les deux bornes se confondent. L'aoriste "ponctualise" donc un processus, même pourvu d'une extension temporelle considérable. D'un autre côté, cette impossibilité d'opposer un "intérieur" à un "extérieur" des bornes se retrouve dans le cas où les bornes sont absentes : vérités éternelles (à bornes infiniment éloignées) ou simplement

²³ Ainsi, dans l'un des emplois de l'imparfait français - et le nahuatl a une forme parallèle -, on a un transfert à un moment antérieur au temps de l'énonciation, mais qui se trouve situé entre les bornes du procès.

²⁴ Et même, le seul fait d'exprimer cette extension revient à en poser les bornes : d'où le passé simple aoristique en français dans "il régna 50 ans", et la perplexité des étudiants anglophones qui, ayant appris que l'imparfait était "duratif", ne comprennent pas qu'on leur corrige "il régnait 50 ans"!

processus "stables", pour lesquels la notion de déroulement (avec commencement et achèvement) n'a pas de sens. Intégré au système aspectuel, l'aoriste en est donc en même temps une porte de sortie, et on comprend qu'il puisse avoir des affinités avec les mots non-aspectuels comme les noms ou les adjectifs.

Dans le cas du nahuatl, il semble bien que la forme (F), appelée traditionnellement "parfait", soit fondamentalement aoristique et seulement secondairement perfective. Le perfectif proprement dit est obtenu par la préfixation de /**ō-**/ (dit "augment") à cette forme. Dans le verbe fonctionnant comme prédicat central, la répartition des formes sans "augment" et des formes à "augment" reproduit de manière frappante celle du passé simple et du passé composé français, dont les valeurs respectivement aoristique et perfective sont bien connues²⁵. Le récit historique ou mythique dit **ki-čīw** "il le fit" ; les formes en /**ō-**/ ne s'y trouvent guère que dans l'expression de l'antériorité d'un fait sur un autre (cas où en français on aurait en général le passé antérieur). En revanche, dans l'immense majorité des cas, les textes reproduisant des conversations donnent **ō-ki-čīw** "il l'a fait". Il semble qu'en nahuatl comme en français, en situation de communication, l'importance du moment de l'énonciation soit telle que relater un fait révolu implique qu'on le mette en relation avec ce moment de l'énonciation. L'aoriste n'apparaît guère que dans le "récit" (au sens de Benveniste op.cit.) où cet effet ne joue plus.

Forme aspectuelle des procès "ponctualisés", l'aoriste est en même temps la forme qui ne dit rien sur le déroulement du procès, et qui sort du système aspectuel. On corrigera donc l'interprétation des formes (A2, A3) : **čikā-wa-k** signifie simplement "il est fort" : en fait il n'y a pas de considérations sur la genèse, l'acquisition, la progression ou la perte éventuelle de cette qualité, qui est conçue totalement en dehors de l'aspect. En revanche, **ō-čikā-wa-k** implique clairement le résultat d'un processus achevé "il s'est renforcé, il est devenu fort"²⁶.

²⁵ Benveniste, "Les relations de temps dans le verbe français", *BSL LIV* (1959), et *Problèmes de linguistique générale* (1966), p. 237-250.

²⁶ L'originalité du nahuatl est peut-être d'aller jusqu'au bout de la "désaspectualisation" de l'aoriste en lui faisant acquérir des propriétés de type nominal ou adjectival. On retrouvera à ce propos l'apparition de la copule pour introduire l'aspect-temps autre que le présent : de même que p.ex. "il sera marchand" se dit **počēka-č ye-s** (la copule **ye-s** servant par ailleurs de futur à **kat** qui est un "être" de localisation : **Meši'ko kat** "il est à Mexico", **Meši'ko ye-s** "il sera à Mexico") de même "il sera fort" se dit **čikāwak ye-s** (à côté de **čikāwa-s** "il se renforcera". Il ne s'agit plus de "vérités générales" des proverbes ou aphorismes (aoriste gnominique), mais de la perte pure et simple de l'aspect.

On peut aussi considérer comme des parfaits-aoristiques les verbes (H), qui marquent des états physiques dont au moment de référence la nature importe plus que toute considération sur leur acquisition. Ce sont en fait des verbes défectifs. Les imperfectifs correspondants sont formés par le réfléchi de leur forme causative (**m-on-o-Itia** "il se couche", **m-i'ki-Itia** "il se lève", lit. "il se fait mettre couché, "il se fait mettre debout") ou par des verbes de sens voisin (**mo-tēka** "il s'étend", **m-ēwa** "il se lève", **mo-keca** "il se dresse").

Il est clair que les "noms" et "adjectifs" (B) s'expliquent de la même façon. Le prédicat marque la mise en relation du sujet à un état qui peut réaliser de l'achèvement d'un processus, mais sans que rien soit dit sur ce processus (**k^walān-ki**, **mik-ki** comme **čikā-wa-k**) ; le plus souvent cet "état" est une propriété qui résulte de l'accomplissement d'une classe de processus agent aux passés, présents ou futurs, sans qu'aucun de ces processus soit envisagé isolément : ce sont les "noms d'agent". Mais quelques remarques morphologiques sont ici nécessaires.

3.3. La propension des formes aoristiques à des emplois non-aspectuels adjectivaux ou nominaux a pu contribuer à une différenciation morphologique avec le parfait-aoristique maintenu dans le système aspectuel. En l'occurrence, il s'agit de l'application d'une règle alternat concernant les finales à double consonne, qui vont à l'encontre de la règle de la configuration superficielle /**(C)V(C)**/ de la syllabe nahuatl (cette structure, comme on le voit, interdit les groupes de consonnes initiaux et finaux, ainsi que les groupes internes de plus de 2 consonnes).

La règle, qui s'applique après l'apocope de la voyelle finale du radical au parfait-aoristique (on sait que cette apocope ne se produit pas toujours, cf. (F), peut se présenter ainsi :

$$\begin{array}{c}
 / \dots C_1 \# / \\
 | \dots C_1 C_2 \# | \rightarrow \{ \qquad \qquad \qquad \} \\
 / \dots C_1 C_2 \# /
 \end{array}$$

Les barres verticales notent la forme "de base", dont les autres peuvent être déduites²⁷. On lit : lorsqu'on a un groupe de consonnes finales, ou bien la

²⁷ Notation empruntée à Schane : *French Phonology and Morphology*, 1968.

seconde (ici /k/) s'amuit, ou bien il se développe une voyelle paragogique de timbre /i/²⁸. Le parfait-aoriste "pur" (intégré à l'aspect verbal) correspond à l'application de la première option, le "nom d'agent" à celle de la seconde. Au pluriel, avec le suffixe complexe /-k-e'/, la règle ne s'applique pas et on a un traitement unifié. Ce /-k-e'/ vient lui-même de |k| - morphème qui fait l'objet de cet article - et de |'| de pluriel. L'occlusion glottale est exclue en début de syllabe : la règle ci-dessus devra donc admettre un cas particulier (s'appliquant avant le cas général) là où C₂ est |ʔ|, la "voyelle d'appui", exceptionnellement de timbre /e/, se développant entre les deux consonnes.

On a également un traitement unifié dans les radicaux à "consonne forte", où l'apocope²⁹ de la voyelle finale ne se produit pas : la règle ne s'appliquant pas après voyelle, |k| se maintient comme /k/. On a donc :

ō-ʎa-piš "il a gardé", pl. **ō-ʎa-piš-k-e'**

ʎa-piš "il garda", pl. **ʎa-piš-k-e'**

ʎa-piš-ki "il est gardien", pl. **ʎa-piš-k-e'**³⁰

et :

ō-ʎa-nāmaka-k "il a vendu", pl. **ō-ʎa-nāmaka-k-e'**

ʎa-nāmaka-k "il vendit"

et aussi "il est vendeur", pl. **ʎa-nāmaka-k-e'**

Au futur, après un suffixe consonantique |s|, la règle s'applique partout sous sa forme optionnelle "verbale" : zéro au singulier, /-k-e'/ au pluriel.

²⁸ La règle a d'autres applications : la seconde option traite le suffixe nominal |ʎ|, v. note 3 ; cf aussi ci-dessous le traitement de |w|.

²⁹ En fait, il doit plutôt s'agir d'une syncope qui se produit après la suffixation de |k| au radical.

³⁰ Il y a une différence qui n'apparaît pas dans notre exemple : on peut avoir **(ō-)ki-piš** "il le garda, il l'a gardé", mais non ***ki-piš-ki** ; et **ki-nāmaka-k** ne peut signifier que "il le vendit" : dans la mesure où l'on ne réfère pas à un processus particulier, on ne peut pas non plus avoir un objet particulier. Notons d'autre part que, appliqués à des inanimés, le parfait-aoriste désaspectualisé est homonyme de la forme aspectuelle (|k| est réécrit zéro après consonne) : **tē-čōk-ti'**, **tē-čiči-nac** "(c'est) lamentable, terrifiant" ("ça fait pleurer les gens, ça les terrifie" - on remarquera que dans ce cas la traduction française fait plutôt appel à des adjectifs qu'à des noms -). Apparemment, le nahuatl a créé une différence entre deux oppositions superficielles singulier/pluriel : zéro /-ke', plutôt verbale et **-ki/-ke'**, plutôt nominale (désaspectualisée) : mais cette opposition n'existe qu'à deux conditions : - base terminée par une consonne (sinon, |k| se réalise **-k**) ; - prédicat appliqué à un animé (sinon on n'oppose pas le singulier et le pluriel, et |k| se réalise zéro après consonne). La variante **-ke** semble donc bien liée à l'existence d'un pluriel **-ke'**.

Les "adjectifs" en /-**ti-k**/ (A2) posent un problème différent : si après une consonne **neš-ti-k** p.ex. est régulier, on attend après voyelle ***te-t-ki** et non **te-ti-k**. Il semble bien que la supériorité numérique des radicaux nominaux terminés en consonne (donc des verbes en **-ti** "à consonne forte"), jointe à l'autonomie de l'aoriste hors-aspect, ait pu contribuer à une unification analogique de la formation, sous la forme de l'adjonction de /-**ti-k**/ quelle que soit la structure phonologique du radical nominal. On opposera donc p.ex. :

ō-łāka-t "il est né" ("devenu homme")

łaka-t "il naquit"

łāka-ti-k "il est humain"

alors qu'on a régulièrement :

ō-neš-ti-k "il est devenu cendré"

neš-ti-k "il devint cendré" et "il est cendré"

L'extension du traitement "à consonne forte" est maintenu au pluriel :

ō-łāka-t-k-e' "ils sont nés"

łaka-t-k-e' "ils naquirent"

łāka-ti-k-e' "ils sont humains"

Les "noms" **wēwet** et **ilamat** (D) présentent une formation exceptionnelle. Une partie de la dérivation suppose des bases nominales **wēwe-**, **ilama-** : **wēwe-cin-łi** aussi bien que **wēwe-t-kā-cin-łi** "honorable vieillard", **wēwe-yo-ł** aussi bien que **wēwe-t-kā-yō-ł** "vieillesse", etc. Il faut donc poser des noms non attestés ***wēwe-ł**, ***ilama-ł** et des dénominatifs d'ailleurs attestés **wēwe-ti**, **ilama-ti** dont les formes qui nous préoccupent sont les "aoristes". Comme souvent en linguistique, on risque de faire appel à des justifications a posteriori : il n'est pas en soi nécessaire ni prévisible que les mots signifiant "vieillard, vieille" aient un comportement différent de ceux qui réfèrent aux autres classes d'âge, et qui en nahuatl sont de véritables noms. Mais il est vrai que l'état de vieillard est une propriété acquise au terme d'un processus et non une

caractéristique permanente d'une personne. L'aoriste a le grand avantage d'être compatible à la fois avec la propriété acquise et la propriété non-aspectuelle³¹.

4. Une partie des mots présentant le suffixe |k| (en surface /-k/ après voyelle, zéro ou /-ki/ après consonne) peuvent donc être ramenées à deux formes verbales, le parfait-aoriste et le futur. Qu'en est-il des autres ?

4.1. Les "noms de possesseur" en /-wa'/, /-e'/ sont clairement liés aux formes possessives des noms. La formation du nom "possédé" est la suivante : préfixe possessif personnel³², radical nominal sans le suffixe |k|, et dans certains cas apparition d'un autre suffixe /-w/ ou /-wi/. Ce suffixe manque après consonne, sauf si le radical est "très court" (structure /VC/) auquel cas on a /-wi/ : **n-o'-wi** "mon chemin" (**o'-k̄i** "chemin") en face de **no-kal** "ma maison" (**kal-li**)³³ : il s'agit visiblement d'une application de la règle optionnelle des 2 consonnes finales sur une base dont la deuxième consonne est un suffixe |w|³⁴. Sur les radicaux terminés en voyelle la règle ne joue pas, moyennant un traitement particulier des voyelles brèves qui n'est pas pertinent ici³⁵ : le suffixe |w| y est donc représenté par /-w/ : **no-siwā-w** "ma femme", **no-te-w** "ma pierre" **n-ā-w** "mon eau"³⁶. S'il s'agit de parties du corps on n'a pas |w| : **n-ikši** "mon pied" (**ikši-k̄**)³⁷. En revanche on a |w| avec les relations de parenté **no-tēikkā-w** "mon frère cadet". Le suffixe marque donc, plutôt qu'une possession aliénée, une possession "extérieure" ("possession" étant toujours à prendre dans un sens très large). Or, comme |k| a une variante |k̄| devant un autre suffixe, de même |w| a une variante |w̄| : on la trouve au pluriel /-wā-n/ : **no-pil-wā-n** "mes enfants", **no-tēikkā-wā-n** "mes frères cadets". Dans la mesure où toute voyelle est très brève devant /'/, on peut considérer qu'on a bien |w̄| dans /-wa'/.

³¹ Resterait à expliquer pourquoi le caractère "acquis" de la vieillesse entraîne le passage par l'aspect, alors que ce n'est pas le cas du caractère "provisoire" de la jeunesse...

³² Au singulier, ces préfixes sont : 1ère p. /n(o)-/, /m(o)-/, /i-/ : le /-o/ final des préfixes disparaît devant voyelle.

³³ Bien sûr, ces formes sont tout aussi prédicatives que les autres : on pourra donc toujours rétablir "c'est mon chemin", "c'est ma maison"...

³⁴ On peut poser une règle des "mots courts" empêchant entre autres la forme possédée d'un nom d'être plus courte syllabiquement que la forme "absolue" : **no-kal** a 2 syllabes comme **kal-li**, mais avec l'élision du /o-/ du préfixe (note 30) on aurait ***n-o'** en face de **o'-k̄i** : le traitement par /-i/ paragogique rétablit l'équilibre. Sur les radicaux /VCVC/ la règle joue de façon moins stricte : "(c'est) mon mari" se dit aussi bien **n-okič** que **n-okič-wi** (forme absolue : **okič-k̄i**).

³⁵ v. Launey : *Manuel de nahuatl*, 1975 : elles disparaissent (et /-w/ également) sauf : - a) là où cela contredirait la règle énoncée à la note 34 : **no-nak** "ma viande" (**naka-k̄**) mais **n-āma-w** "mon papier" ; - b) dans les animés, où l'on peut avoir /-wa-n/ : **no-łaka-w** "mon homme", "mon esclave".

³⁶ et non ***n-ā-wi** : la forme absolue est **ā-k̄**, monosyllabique.

³⁷ Même chose avec /-yō/, v. ci-dessous 4.2.

Si l'on peut faire remonter **no-kal** à **|no-kal-w|** (cf. les pluriels en **/-wā-n/** après consonne), en revanche on n'a pas ***kal-wa'** mais **kal-e'**. La règle semble être la suivante si la forme possédée a en surface un suffixe zéro, le "possesseur" est en **/-e'/** quelle que soit la source du zéro (possession de partie du corps, ou réécriture zéro de **|w|**). Mais si à la forme possédée apparaît **/-w/** (noms à finale vocalique) ou **/wā-n/** (les mêmes s'ils sont animés, plus les noms à finale consonantique animés), alors on a **/-wa'/** : **ā-wa** "possesseur d'eau", **siwā-wa'** "marié", **pil-wa'** "qui a des enfants"³⁸.

Le seul problème est celui du **/'/** : est-il morphème ou non ? Il est certain que l'occlusion glottale est en nahuatl un procédé d'abrègement, comme on peut le voir sur les verbes en **/-ia/**, **/-oa/** où il accompagne l'apocope du parfait, et que dans une langue apparentée il existe une classe de voyelles "ultra-brèves" glottalisées³⁹. Cependant, si cet abrègement était lié à **|k|** et qu'il y ait parallélisme entre la morphologie du nom et celle du verbe, les radicaux nominaux terminés en consonne devraient être nus, au lieu d'être pourvus du suffixe **/-e'/** dont nous avons vu à propos du pluriel qu'il pouvait représenter une variante de **/-'/**. Il semble donc bien qu'il y ait ici un morphème, dont le sens exact est difficile à définir en raison du caractère ténu des données, mais qui pourrait marquer, sur la classe (ou la "notion") à laquelle réfère le nom, une opération de partition : le "possesseur" n'est pas mis en relation avec toute la classe, mais avec une partie de la classe seulement. Il n'est d'ailleurs pas impossible que le **/-'/** de pluriel soit tout simplement le même morphème, dans la mesure où la pluralisation implique la formation d'une sous-classe, ce qui présuppose ce même type d'opération⁴⁰.

4.2. Les "adjectifs" en **/-yo'/** (ou **/yo-'/**, si l'on isole le **/-'/** en fonction de ce qui a été dit précédemment) sont bien un cas particulier des "noms de possesseur". Il existe des noms dérivés de noms, en **/-yō-λ/**, marquant (comme en français *-té*, *-age* etc.) : -a) une dualité abstraite ; -b) une collection ; -c) un élément constitutif caractéristique. Ainsi **siwā-yō-λ** : -a) la féminité ; -b) la "gent féminine" ; -c) les organes sexuels de la femme⁴¹. Comme il ne s'agit pas

³⁸ Exception : **nān-e'**, **tat-e'** "qui (il) a une mère, un père" ; mais on n'a qu'un père et qu'une mère. **No-tat-wā-n** existe dans le sens "mes parents", mais **tat-e'** doit être relié transformationnellement au singulier **no-tat-** "(c'est) mon père".

³⁹ A. Lionnet : "Les diverses transcriptions du tarahumar et son système phonologique", *La Linguistique* 1, 1966.

⁴⁰ Hasardons les paraphrases suivantes : **(θ-)no-siwā-w** "elle (θ-) est femme (**-siwā-**) attribuée à un être extérieur (**-w**) qui est moi (**no-**) ; **ni-siwa-wa'** "je (**ni-**) suis pourvu (approximation provisoire de **|k|** réalisé ici comme zéro) d'une partie métaphoriquement isolée ou prélevée (**-'**) de la classe "femme" (**-siwā-**) attribuée à un être extérieur (**-wā-**)". On pourrait ainsi expliquer l'absence de **-'** quand il y a renvoi à toute la classe (type **istā-k** v. ci-dessous 4.4.).

⁴¹ Sur le sens de l'opération représentée par **/-yō-λ/**, v. Launey *Questions de grammaire nahuatl* (à paraître).

de relation externe, la forme possédée est en /-yo/⁴² et non en /-yō-w/⁴³ : **no-k^wal-lo** (de |-k^wal-yō|) "ma bonté". On opposera dans certains cas les relations externes et les relations constitutives : p.ex. **n-omi-w** "mes os" (que j'ai dans mon assiette...) et **n-omi-yo** "mes os" (dont je suis composé) et, de la même manière, des formes en /-wa-'/ "pourvu de quelque chose de par une relation externe" et en /-yo-'/ "pourvu d'une qualité ou d'un élément constitutif" :

omi-wa-' "possesseur d'os" ; **omi-yo-'** "constitué d'os"

ġāka-wa-' "possesseur d'hommes, maître d'esclaves" ; **ġaka-yo-'** "qui comprend des hommes, peuple"

ā-wa' "possesseur d'eau" ; **ā-yo-'** "plein d'eau", ou "aqueux", etc

4.3. Dans le fourre-tout que, suivant une tradition bien établie, nous avons appelé "adjectifs indéfinis", il y a en nahuatl deux classes de termes : les uns ont des caractéristiques nominales accentuées (moyennant l'absence du suffixe |-ġ|), avec un pluriel en /-n/ ou /-ti-n/, caractéristique de la plupart des noms : **moč** "tout", **seki** "quelque", **miyak** "nombreux", **iski** "autant" (dénombrable, angl. "that many"), **iškič** "autant" (continu, angl. "that much") auxquels il faut ajouter **wēyi** "grand" et les premiers noms de nombre. Les autres sont ceux de (E), qui ont le pluriel en /-k-e'/. Il est remarquable que les premiers traitent le domaine quantitatif, les seconds le domaine qualitatif. De ce point de vue **iyō'** "seul" s'oppose au quantificateur **sēl** "seul" qui n'apparaît qu'avec les possessifs (**no-sēl** "moi seul"). **sēl** marque un dénombrement⁴⁴ alors que **iyō'** représente l'isolement d'un terme par rapport à d'autres termes dont on ne peut pas dire la même chose : des approximations françaises pourraient être, respectivement, "tout seul" et "le seul qui...". Contrairement aux "quantificateurs" qui réfèrent à une mesure qu'on peut considérer comme constitutive de l'entité concernée, les "qualificateurs" impliquent d'abord une relation à un autre terme.

4.4. Il est tentant de proposer provisoirement comme sens à |k| l'expression de cette relation à un autre terme. Elle permet en effet d'expliquer la classe (A1), là au moins où la base lexicale existe par ailleurs, comme dans **ista-ġ** et **istā-k** : **ista-ġ** ne peut être dit que du sel, **istā-k** peut être prédiqué de n'importe quoi. On retrouve ce caractère hétérogène des termes tombant sous

⁴² Les voyelles longues sont abrégées en finale.

⁴³ Sauf dans des extensions à des animés, et au pluriel seulement **no-tēk^w-yō-wā-n** "mes seigneurs" (lit. "mes seigneuries") au singulier **no-tēk^w-yo** (de **tēk^w-ġi** "seigneur").

⁴⁴ Il est visiblement apparenté au numéral **sē**, **sem** "un".

un tel prédicat, qui en renforce le caractère "adjectival"⁴⁵ - ou plutôt, la propension à une traduction par des adjectifs dans une langue qui comporte de manière claire une telle classe de mots. Cela dit, la classe (A1) semble faire double emploi avec (A2) qui, elle, est productive : les deux ont certaines propriétés communes, en particulier la dérivation inchoative en /-ya/ (**istā-ya** "il commence à blanchir", **te-ti-ya** "il commence à se pétrifier"). En fait, il y a deux procédés pour exprimer cette relation d'analogie qu'on a lorsqu'on attribue à un objet un prédicat qui n'est pas celui de sa classe : l'une consiste à passer par l'expression d'un procès (/ -**ti-k**/), l'autre à partir directement de la classe de référence (/ -**k**/). Un parallèle peut être fait avec, en français, d'un côté les "adjectifs" dénominatifs en -é, qui ont la morphologie des participes passés, p.ex. *orangé, cendré*⁴⁶, même si les formes conjuguées de tels verbes ("il s'orange") peuvent paraître incongrues ; et, d'un autre côté, avec les noms employés adjectivement comme référents analogiques, en particulier dans le domaine des couleurs (*orange, marron, turquoise...*). On met purement et simplement l'objet en relation avec la classe **ista-k**⁴⁷, sans autre opération, et en particulier :

a) en excluant toute référence implicite à un processus d'acquisition de la qualité (autrement, on aurait ***ista-ti-k**),

b) sans dire qu'il est pourvu d'une partie ou d'un élément de cette classe qui le caractérise comme attribut externe ou "possession" (**istā-wa-**) ou comme élément constitutif (**ista-yo-**),

c) mais aussi, sans dire qu'il appartient à la classe (autrement, on dirait simplement **ista-k**).

Il est évident que tous ces termes non-verbaux peuvent être appelés "noms", "adjectifs", ou répartis sur ces deux classes par le descripteur. D'autre part il serait séduisant de chercher un terme qui recouvre l'ensemble des formes, verbales et non-verbales, qui présentent |**k**|.

⁴⁵ cf. note 18. V. aussi l'opposition entre la "perspective fermée" du substantif et la "perspective ouverte" de l'adjectif chez Pottier, Introduction à l'étude de la morphosyntaxe espagnole, 1966, p. 12.

⁴⁶ La formation en -é est plus vaste que celle en /-**ti-k**/ : elle recouvrirait aussi une grande partie de /-**yo-**/ (p.ex. *salé, étoilé, sensé...*) et même de /-**wa-**/ (p.ex. *chargé, salarié...*). Il y aurait une étude intéressante à faire sur l'acceptabilité des formes conjuguées correspondantes (*saler* mais non **senser* p.ex.).

⁴⁷ Nous entendons "classe" dans un sens qui recouvre à la fois le dénombrable (classes d'objets) et le non-dénombrable (classes "denses" de matières ou de notions abstraites).

Mais le débat de terminologie n'a en lui-même guère d'intérêt s'il ne s'appuie sur le véritable problème : qu'y a-t-il de commun aux formes verbales du §3 et aux formes non-verbales du §4 ?

5. Si l'opposition noms/verbes est une différenciation secondaire au sein d'une classe de termes fondamentalement prédicatifs, il pourrait être intéressant de faire ressortir ce fait jusque dans le lexique, dans la traduction qu'on y donnera des mots. On éviterait ainsi de traduire :

ni-*lāl*-e', ni-mīl-e'

par "soy dueño de tierras, soy dueño de sementeras", "je suis maître" (ou "possesseur") de terres, je suis maître de champs", sur le modèle **ni-*lāka*-*l*** "je suis (un) homme". Si l'on préfère des tournures comme "j'ai des terres", "*tengo* tierras", etc., on n'aura pas seulement allégé la traduction : en fait, on aura fait un grand pas sur la voie de la généralisation.

Sauf omission de notre part, aucune grammaire du nahuatl classique n'indique comment traduire "avoir"⁴⁸. Certains pourront s'en féliciter, estimant que la description d'une langue n'a pas à être influencée par les autres langues, et que ce serait pur impérialisme "glottocentrique" de la part du linguiste que d'organiser la description à partir des schémas d'une langue plus familière. Cette conception, entièrement justifiée en principe, est fort gênante si elle est appliquée mécaniquement jusque dans ses conséquences caricaturales. Dans sa certitude de s'être donné des gages suffisants de rigueur méthodologique en fustigeant le "glottocentrisme", le linguiste risque fort de stériliser sa propre recherche s'il traite la diversité des langues de manière atomistique, et s'il se borne à recueillir des faits irréductibles dans des idiomes irréductibles. Peut-on parler d'une langue comme si l'on ne savait rien sur le langage ? Il nous semble qu'il sera toujours intéressant de chercher à traduire "être" ou "avoir" dans une autre langue, dans la mesure où ces mots français ne font qu'exprimer sous forme verbale des opérations qui, diversement marquées dans les langues, sont néanmoins au coeur de la prédication, dont on nous accordera qu'elle fait partie des universaux.

⁴⁸ Et quand les grammaires des parlers modernes le font, c'est à propos de **piya**, originellement "garder", dont l'extension dans le sens de "avoir" a permis des tournures tout à fait parallèles à celles de l'espagnol ou du français. On l'a déjà à date classique avec le sens "avoir sur soi" (de manière occasionnelle).

Si la traduction française de |k| doit souvent faire appel à des tournures par "être", on ne peut qu'être frappé de la présence de |k| partout où, en français, on aurait "avoir" : a) pour la relation "possessive" au sens large ; b) au parfait-aoristique ; c) au futur - cf. l'origine diachronique du futur français (infinitif latin + **habeo**)⁴⁹. L'analogie devient même étonnante quand on compare en nahuatl les deux formes verbales à suffixe |k| avec les deux principales catégories de noms déverbaux : les "noms de procès" en /-s-**li**/ et ceux d'"objet-résultat" en /-**li**/ sur radical de parfait :

miki-s-li "mort, processus de mort, fait de mourir"

la-čiw-li "(objet) fabriqué, artefact"

qu'on peut mettre en parallèle avec **miki-s** "il a (à) mourir" et (-**ō**) **la-čiw** "il a fabriqué qqch."⁵⁰.

Même une description du seul nahuatl devrait mettre en évidence ces correspondances, de même qu'elle devrait, sous une forme ou sous une autre, faire ressortir l'unité des formes à suffixe |k|. A plus forte raison la linguistique générale doit-elle, au vu des correspondances de langue à langue, chercher à expliquer ces convergences. A un niveau général, le problème sera donc posé sous la forme : qu'y a-t-il de commun entre les relations, d'un côté, d'un terme à un autre terme⁵¹, et, de l'autre, d'un terme à un procès ?

Un premier type d'explication, qui affleure depuis notre première approximation du sens de |k| comme "marque de la relation d'un terme à un autre terme" (4.3.) ferait appel au fonctionnement métaphorique du langage. On sait quel rôle il joue, en particulier dans un domaine comme celui du système casuel ou des prépositions, la plupart des relations "notionnelles"⁵² étant exprimées par des tournures qui ont leur source dans le domaine spatial.

⁴⁹ Ceux que choquent les arguments diachroniques admettront au moins que si à une certaine époque le futur s'est constitué de cette manière, le rapprochement que nous faisons a bien un sens au moins dans l'état de langue correspondant à cette époque. On pourra aussi rapprocher l'anglais *have* + participe passé ("perfect") et *have to* qui est l'une des formations susceptibles d'avoir un sens futur.

⁵⁰ L'analogie se trouve malheureusement obscurcie par une formation concurrente dans les verbes transitifs, avec un suffixe || (réalisé // ou //li/) qui apparaît en cas d'effacement du sujet de ces verbes (cf. Launey : *Une interprétation linguistique des schémas relationnels*, à paraître) : on a donc : **la-čīwa-li-s-li** "action de faire qqch.", et par double analogie : **la-čīwa-l-li** doublet de **la-čīw-li** et même **miki-li-s-li** (où // ne devrait pas apparaître en raison du caractère intransitif du verbe radical) comme doublet de **miki-s-li**.

⁵¹ Faute de mieux, nous employons ce mot pour recouvrir à la fois les entités (personnes, choses), les classes d'entités, et les localisations spatiales ou temporelles.

⁵² au sens de Pottier (*Linguistique générale*, 1974) : ni spatiales, ni temporelles.

On pourrait dire en l'occurrence que le sujet d'un processus imperfectif, situé au moment de référence entre les bornes du procès, est en quelque sorte intégré dans ce procès de la même manière où, dans un prédicat nominal, l'appartenance à une classe est une intégration à cette classe : **ni-koči** "je me trouve "à l'intérieur" du processus de dormir" comme **ni-šāka-š** "je me trouve à l'intérieur de la classe des hommes". En revanche au parfait, à l'aoriste et au futur, on aurait une relation externe, soit à un procès en dehors des bornes duquel on se trouve (parfait, futur), soit à un procès qui par l'annulation des bornes fait revenir à la relation non aspectuelle à un autre terme (aoriste). L'espace temporel délimité par les bornes et l'extension de la classe d'appartenance du sujet joueraient le même rôle de "localisateur". L'idée d'une "relation externe" pour [k] doit d'ailleurs être légèrement corrigée pour tenir compte de l'expression de la relation de tout à partie qu'on a avec /-yo-'/ (A4). Il faut voir qu'elle se double d'une seconde métaphore, tenant sans doute à la position privilégiée du sujet, et qu'on pourrait appeler de "domination". Ce fait, qui est clair dans la "possession" (C) et la relation de tout à partie (A4), caractérise aussi le procès non-imperfectif : le sujet, extérieur au procès, n'en est plus tant un participant qu'il n'en est le "possesseur" métaphorique, soit parce qu'il doit le réaliser, soit parce qu'il l'a réalisé, soit parce que, n'étant pas relié à un procès particulier mais à une classe de procès, il se voit attribuer la notion même du procès⁵³. L'intuition de cette "domination" se retrouve sporadiquement dans plusieurs descriptions de langues⁵⁴.

Cette explication, qui nous met sans doute sur la bonne voie, est cependant insuffisante. Elle ne tient pas compte du caractère dual, depuis longtemps reconnu, de "être" et "avoir". Afin de mieux comprendre ce qui se passe, nous en retiendrons cependant deux principes. D'abord, que le sujet est situé par rapport au moment de référence - intérieur ou extérieur au procès. Ensuite, qu'on a dans toute prédication une opération fondamentale de localisation, réelle ou métaphorique, qui peut se faire :

⁵³ Problème annexe : dans le cas d'un procès transitif, la "possession" peut être envisagée comme celle de tout le procès portant sur un objet, ou comme celle de l'objet en tant qu'il est concerné par le procès. Ce fait est bien connu, en particulier à propos de la genèse du passé composé français et de l'accord du participe passé ("j'ai la pomme mangée" est souvent donné à la fois comme source historique et comme paraphrase de "j'ai mangé la pomme") ; cf. aussi les deux périphrases formant le parfait en grec moderne (H.Seiler, *L'aspect et le temps dans le verbe néo-grec*, 1952) - l'une avec un ancien infinitif aoriste, l'autre avec le participe parfait passif - dont on pourrait rapprocher l'opposition entre les parfaits avec *haber* et ceux avec *tener* en espagnol.

⁵⁴ cf. p.ex. la notion du "dueño del fenómeno" chez Bruce, *Gramática del Lacandón*, 1968.

a) par rapport à un lieu (localisation effective, exprimée par un mot ou syntagme locatif avec ou sans verbe localisateur, le verbe pouvant être la copule) ;

b) par rapport à une classe ou une qualification (énoncés à prédicat nominal ou adjectival, avec ou sans copule) ;

c) par rapport à un terme individuel privé de propriétés locatives ("être à...", construction au datif ou au génitif ; en nahuatl constructions avec un prédicat à la forme possédée⁵⁵ ;

d) par rapport à un procès (énoncés verbaux).

Mais nous avons vu que seul un procès imperfectif pouvait servir de localisateur. Si l'on se situe extérieurement à l'intervalle temporel délimité par les bornes, la localisation du sujet par rapport au procès ne peut pas se faire. En revanche, il est possible de localiser le procès par rapport au sujet, dans une relation qui peut être considérée comme un cas particulier du (c) du précédent paragraphe. Quant on passe hors des bornes, le processus de localisation s'inverse donc⁵⁶, et on s'attend à ce que le sujet passe au datif ou à une tournure équivalente - c'est-à-dire, perde en fait ses propriétés habituelles de sujet. Ce passage au datif se trouve par exemple en géorgien⁵⁷.

Il est nécessaire ici de distinguer entre : -a) une relation primitive dans laquelle les "actants" se verraient attribuer les places de "terme d'origine" et de "terme d'arrivée", en fonction de leurs propriétés et de celles du prédicat : ainsi, le type de procès correspondant à fr. "fabriquer", nah. **čīwa** etc., impliquant un terme agent et un terme non-agent, serait représenté dans ces langues (et bien d'autres) par une relation prédicative à terme d'origine agental et terme d'arrivée non-agental ; -b) la phrase effectivement réalisée, dans laquelle l'ordre des termes peut se trouver maintenu (le terme d'origine devenant "sujet", le terme d'arrivée "objet") ou modifié. La transformation passive des grammaires transformationnelles décrit une telle modification, opérant entre deux niveaux, mais elle en méconnaît le plus souvent les implications aspectuelles, sans doute

⁵⁵ (**in kal-li**) (**ka**) **no-kal** "la maison" est à moi", lit. "est ma maison" ; (**ka**) **i-kal Pedro** "...est la maison de Pierre", lit. "sa maison Pierre" ; **ka** est une particule assertive à peu près nécessaire dans ce type d'énoncés nominaux.

⁵⁶ Pour une formalisation de cette inversion ; cf. Culioli, "A propos d'opérations intervenant dans le traitement formel des langues naturelles" *MSH* 34, 1971, p.7-15.

⁵⁷ Vogt, *Esquisse d'une grammaire du géorgien moderne* (1938) repris par Allen, "Transitivity and Possession", *Language* 40, 1964.

parce que la source du "complément d'agent" en français et en anglais est probablement différente de celle que nous décrivons ici. Il faut bien voir que l'accomplissement d'un procès transitif donne naissance à un nouveau type de procès, imperfectif et statique, qui tend à être prédiqué sur le "terme d'arrivée", dans la mesure où, d'une part, le terme d'origine a été en quelque sorte expulsé du schéma transitif en acquérant des propriétés datives⁵⁸ et où, d'autre part, il y a de fortes chances pour que l'état en question soit un état du "terme d'arrivée", le plus souvent transformé par le processus⁵⁹. La forme canonique de la construction perfective est donc la suivante : l'"agent" au datif, l'"objet" doté des propriétés du sujet. Outre le géorgien, il en existe des traces en latin et en grec⁶⁰. On comprend alors les raisons de la relation privilégiée entre perfectif et passif, souvent notée par les philologues, ainsi que la valeur perfective des formes réputées "présents passifs" p.ex. en français ("la table est mise", "la voiture est réparée", etc.⁶¹. On comprend aussi en nahuatl les formes comme $\lambda a-\check{c}iw-\lambda i$ "(objet) fabriqué", où l'on a bien une relation statique de type "être" (prédicat nominal non-aspectuel muni du suffixe $|\lambda i|$) sur la base perfective du verbe.

Mais cette inversion des propriétés du terme d'origine et du reste du schéma peut paraître une anomalie, et il existe une forte tendance à maintenir les mêmes propriétés sur les mêmes termes quel que soit l'aspect. Ceci est possible si l'on a la conversion de la tournure dative du type "être à" en tournure de type "avoir"⁶². On sait que cette conversion, quelle qu'en soit la forme, est généralement contrainte quand le terme à localiser est indéfini : on dit "le livre est à Pierre", mais "un livre est à Pierre" est remplacé par "Pierre a un livre"⁶³ : cette relation préférentielle entre sujet et défini est évidemment liée à la thématization : on peut difficilement se donner comme point de départ de surface un terme indéfini. Qu'un processus soit, en tant que tel, "défini" ou

⁵⁸ Ce qui vaut aussi pour les langues où (anglais, français) le complément d'agent ne peut être réintroduit qu'avec un statut qui le rapproche des compléments circonstanciels.

⁵⁹ Ce qui expliquera les parfaits avec "être" (p.ex. en français ou en allemand) dans des verbes intransitifs référant à un changement d'état.

⁶⁰ Benveniste, "La construction passive du parfait transitif" *BSL* 48 (1952).

⁶¹ L'annulation de cette valeur perfective par la présence d'un complément d'agent est un autre problème que nous ne pouvons traiter ici.

⁶² Quelle que soit bien sûr l'expression dans cette langue de l'une comme de l'autre : "être à" réfère ici simplement à la localisation métaphorique par un terme mon locatif (v. plus haut) ; "avoir" en est la converse, réalisable soit par un verbe superficiellement transitif (français, chinois...), soit par une tournure locative où le localisateur métaphorique est mis en position thématique (russe), soit par une prédication existentielle sur une forme possédée (turc), soit par une forme "attributive" munie d'un morphème dérivationnel adéquat (nahuatl).

⁶³ cf. Benveniste, "Être et avoir dans leurs fonctions linguistiques" *BSL* 55 (1960) ; cf. aussi Fillmore qui, dans "The case for case" (*Universals in Linguistic Theory*, Bach & Harms, ed.1968) pose que le sujet de "avoir" est en structure profonde un datif.

"indéfini", est une question que nous laissons ouverte, si toutefois elle a un sens. Ce qui est sûr, c'est que la conversion maintient par-delà les changements aspectuels les propriétés superficielles des actants le sujet de la forme imperfective, devenu "bénéficiaire" (c'est-à-dire, mis avec le procès dans une relation de type datif) par le passage hors des bornes, retrouve sa place ou son cas.

Résumons-nous. Etant donné, d'une part, une relation dative qui consiste à localiser métaphoriquement un terme par un autre terme non locatif ("être à"), et, d'autre part, une opération faisant passer le localisateur en fonction sujet, cette opération peut avoir pour effet soit de faire apparaître un verbe transitif référant non à un procès, mais à une localisation inversée ("avoir"), soit de créer un nouveau prédicat morphologiquement dérivé du terme à localiser (adjectifs-participes dénominatifs en -é du français, |k| nahuatl). Cette opération a deux domaines privilégiés d'application : terme à localiser indéfini et localisateur défini ; rétablissement d'une relation actancielle de type "sujet" là où, de par un changement aspectuel, le terme d'origine passe au datif. La convergence typologique que nous avons relevée entre le français et le nahuatl s'explique ainsi par la conformité des deux langues à des tendances très courantes du langage dans le traitement de schémas universels abstraits.

Pour en revenir à notre problème initial, nous n'en avons sans doute pas fait avancer l'aspect pratique : comment organiser la progression de la description ou de l'apprentissage d'une langue comme le nahuatl ? Doit-on faire du parfait-aoriste et du futur des formes particulières de l'aspect-temps, considéré selon la tradition comme un problème en soi, ou comme des formes particulières de la relation marquée par le suffixe |k|, ce qui les dissocierait des autres formes de l'aspect-temps ? Nous n'avons pas donné les éléments d'un choix évident, au moins au niveau pédagogique. Mais nous pensons avoir montré que les formes à suffixe |k| constituent une classe cohérente malgré son hétérogénéité, et que le phénomène qu'elles mettent en évidence - l'opposition entre les termes qui "localisent" le sujet et ceux dont il est le localisateur - est un problème linguistique crucial et probablement universel.